

RÉSUMÉ DES NORMES ET MODALITÉS

DEUXIÈME ANNÉE

ÉCOLE DE LA NACELLE

ANNÉE SCOLAIRE 2021-2022

1. Première communication écrite

Vous allez recevoir la première communication écrite de votre enfant autre qu'un bulletin au plus tard le 19 novembre 2021. Celle-ci comprendra des informations importantes sur son adaptation à son nouveau milieu scolaire.

2. Deuxième communication écrite

La deuxième communication écrite de votre enfant vous sera transmise au plus tard le 22 avril 2022. Celle-ci comprendra d'autres informations importantes sur son cheminement en 2^e année.

3. Les bulletins seront distribués aux dates suivantes

1 ^{re} étape	Au plus tard le 28 janvier 2022 (40 %)
2 ^e étape	Au plus tard le 10 juillet 2022 (60 %)

4. L'évaluation portera sur les aspects suivants des disciplines, selon la fréquence indiquée

Disciplines		1 ^{re} étape	2 ^e étape	Modalités d'évaluation
Français	Lire (50 %)	X	X	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Textes de compréhension ➤ Entretiens de lecture
	Écrire (30 %)	X	X	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Dictées ➤ Productions écrites
	Communiquer oralement (20 %)	X	X	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Causerie ➤ Exposés oraux préparer et pratiquer en classe
Anglais	Comprendre des textes entendus (60 %)	X	X	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Grilles d'observations ➤ Fiches anecdotiques ➤ Routines de classe, chansons et comptines avec gestes ➤ Histoires (éléments clés et répétitifs) ➤ Imitation de la prosodie de la langue ➤ Réutilisation du vocabulaire et des expressions ➤ Stratégies
	Communiquer oralement en anglais (40 %)	X	X	

Mathématique	Résoudre une situation problème (20 %)	X	X	➤ Situations problèmes
	Utiliser un raisonnement mathématique (80 %)	X	X	➤ Situations d'application ➤ Évaluations de connaissances
Éducation physique et à la santé		X	X	➤ Grilles d'évaluation et observations ➤ Autoévaluation ➤ SAÉ
Éthique et culture religieuse		X	X	➤ Travaux en classe ➤ Observations
Arts plastiques		X	X	➤ Travaux en classe ➤ Observations et discussions sur les œuvres
Musique		X	X	➤ Étape 1 : 40 % / Étape 2 60 % (70 % pour la compétence interpréter/inventer, 30 % pour la compétence apprécier) ➤ Évaluation par grille de compétences selon les critères ministériels ➤ Évaluation par observation, par les pairs, autoévaluations et conversations ➤ Apprécier et inventer : SAÉ cahier d'exercices passeport musique étape 1 et SAÉ étape 2 ➤ Interpréter : chant, percussions corporelles, tubes sonores et xylophone ➤ Présentation de pièces musicales variées
Compétences transversales Organiser son travail		X	X	➤ Observations quotidiennes continues

L'équipe des enseignants de l'école de la Nacelle